Gestion des compétences

Management / Ressources humaines

14/11/2026

Public et prérequis

Managers de proximité
Chefs d'équipe / Team leaders
Responsables de service
Responsables de production
Chargés de ressources humaines
Toute personne amenée à manager les compétences au sein d'une équipe / organisation gérer.

Exercer ou être amené à exercer des responsabilités d'animation ou de coordination d'équipe.
Connaître l'organisation et les activités de son service ou de son secteur.

Les objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

• Comprendre les enjeux de la gestion des compétences dans l'organisation
• Identifier les compétences nécessaires au fonctionnement de son activité
• Évaluer les compétences disponibles au sein de son équipe
• Construire un plan d'actions de développement des compétences
• Suivre l'évolution des compétences et contribuer à leur maintien

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Apports théoriques illustrés d'exemples opérationnels
Études de cas et exercices pratiques
Travaux en sous-groupes
Utilisation d'outils de gestion des compétences
Mises en situation et échanges d'expériences
Élaboration d'un support directement réutilisable en entreprise

Modalité d'évaluation

Évaluation continue lors des exercices pratiques.

continuing.modalite.pdf.title

Par retour du bulletin d'inscription avec la liste des participants, accès selon notre calendrier inter-entreprises ou à la date de votre choix au sein de votre entreprise.

Contenu de la formation

1. Comprendre les enjeux de la gestion des compétences
 • Définition des notions : compétence, qualification, polyvalence, polycompétence
 • Enjeux organisationnels et opérationnels de la gestion des compétences

RÉFÉRENCE
MANA-214

CENTRES DE FORMATION
NEVERS, AUXERRE, JOIGNY, SENS

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Formation 58-89

• 1200 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 500 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Les actions réalisées dans le cadre d'une formation continue /contrat de professionnalisation sont portées par l'As.SIC

- Lien entre compétences, performance et employabilité
- Rôle du manager dans le développement des compétences

2. Identifier les compétences nécessaires à l'activité
 - Analyser les activités et les besoins du poste
 - Définir les compétences techniques, organisationnelles et comportementales
 - Construire ou exploiter un référentiel de compétences
 - Identifier les compétences critiques

3. Évaluer les compétences disponibles
 - Recueillir les informations sur les compétences détenues
 - Utiliser des outils de suivi : grille de compétences, matrice de polyvalence, cartographie des compétences
 - Identifier les écarts entre besoins et ressources disponibles
 - Prioriser les actions

4. Construire un plan de développement des compétences
 - Définir des objectifs de progression
 - Identifier les modalités de développement : formation, tutorat, accompagnement, mise en situation
 - Planifier les actions et organiser le transfert des compétences
 - Assurer le suivi des actions engagées

5. Piloter et suivre les compétences dans le temps
 - Mettre à jour les outils de suivi
 - Définir des indicateurs simples
 - Favoriser l'autonomie et la montée en compétences
 - Intégrer la gestion des compétences dans les pratiques managériales

Validation et certification

Attestation de formation

Date de mise à jour

30/06/2026